



## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

### SOMMAIRE

#### Introduction

Préambule – rappel réglementaire

#### Contexte général d'élaboration du budget primitif 2016

La situation économique et sociale

La situation des collectivités territoriales

Les principales dispositions budgétaires de la loi de finances pour 2016

#### Contexte communal

La situation financière de Bédarrides 2015

Les prévisions budgétaires 2016

#### • Préambule

Depuis la loi n° 92-125 du 6 février 1992 dite « Administration Territoriale de la République » (ATR), la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités d'une certaine taille démographique dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités territoriales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la commune.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 08 août 2015 a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux.

Aussi dorénavant le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que sur la structure et la gestion de la dette

L'information est même renforcée pour les communes de plus de 10 000 habitants, et devient un rapport d'orientations budgétaires : le ROB.

Ce débat doit permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la commune en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le budget primitif 2016 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population Bédarridaise tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 2016 ainsi qu'à la situation financière locale.

- **Contexte général d'élaboration du budget primitif 2016**

### *La situation économique et sociale*

Les perspectives économiques en Europe, et plus particulièrement en France, sont revues à la baisse par rapport à celles envisagées il y a encore quelques mois par les organisations internationales et la majorité des prévisionnistes.

La croissance peine à retrouver des perspectives dynamiques, alors que la zone Euro dans son ensemble n'a pas encore retrouvé les niveaux d'activités qu'elle connaissait avant 2007-2008. Dans ce contexte, le niveau d'activité de la France est régulièrement stationnaire, avec une croissance faible.

Dans l'ensemble, les spécialistes des finances locales notent que 2016 devra se caractériser, pour les collectivités, par un repli de l'investissement, une stagnation des ressources et une nécessité accrue de décélération des dépenses de fonctionnement. A noter tout particulièrement : la baisse des dotations de l'état se double désormais d'un très net coup de rabet opéré par les départements dans leur soutien au bloc communal.

Autant de tendances qui se profilaient déjà au printemps dernier et qui se confirme aujourd'hui. En résumé, la confrontation entre besoins et contraintes donnera lieu à des arbitrages difficiles en 2016.

### *La situation des collectivités territoriales*

L'assainissement des comptes publics continue de reposer pour une large part sur une maîtrise des dépenses publiques. Le plan d'économies de 50 milliards d'euros d'ici 2017 se poursuit. Les collectivités locales y contribuent à travers la baisse de leur principal concours financier, la dotation globale de fonctionnement, mais y sont également associés via l'objectif renforcé de maîtrise de la dépense locale.

Les travaux sur la nouvelle architecture de la DGF et son articulation avec les évolutions de la carte intercommunale auront lieu en 2016 pour une application en 2017. Le gouvernement devra remettre au parlement avant le 30 juin 2016 un rapport circonstancié sur ce dossier majeur.

Par ailleurs, le volet de la réforme qui concerne la péréquation verticale (DSU, DSR et DNP) et qui était très consensuel est, lui-aussi, gelé jusqu'en 2017. Les notions de DSU et DSR « cible persisteront donc en 2016.

En 15 ans, les collectivités locales ont absorbé de nombreux transferts de compétences (l'équivalent de 28 milliards d'euros dans les comptes 2015) et la nature de leurs recettes fiscales a été modifiée. De plus, le principal concours financier de l'état fait l'objet depuis 2014 d'une forte baisse programmée jusqu'en 2017. Enfin la réforme territoriale et la succession des échéances électorales locales recomposent le paysage institutionnel et politique de nos territoires.

Dans ce contexte, 2015 ouvre un nouveau cycle d'arbitrages financiers avec en toile de fond des situations très disparates. Ces arbitrages porteront notamment sur le niveau et le type de dépenses locales, avec d'importantes conséquences sur leurs bénéficiaires.

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales enregistreraient une hausse modérée = 1.8% au regard de celles observées les années précédentes = +2.9% en moyenne par an entre 2011 et 2014.

Ce ralentissement s'observerait sur tous les postes de dépenses et pour tous les niveaux des collectivités locales.

### *Les principales dispositions budgétaires de la loi de finances pour 2016*

Dès 2015, les collectivités territoriales ont été associées à l'effort de redressement dans le cadre de la réduction des concours financiers dont elles bénéficient.

*« les collectivités devront se serrer la ceinture à hauteur de 3.67 milliards en moins de dotations pour l'année à venir, avec la même clé de répartition entre les différents niveaux de collectivités et entre communes et interco qu'en 2015. Ce*

*budget est dans le droit fil des années précédentes et concourt à l'affaiblissement des collectivités locales et en particulier le bloc communal »*

(Président du Comité des finances locales).

Dès 2015, soucieux que les collectivités locales ajustent leurs dépenses de fonctionnement mais conservent une capacité d'investir à minima, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures pour soutenir l'investissement des collectivités locales :

- augmentation d'un tiers de la dotation d'équipement des territoires ruraux
- création d'une aide aux communes participant à l'effort de construction dans les zones tendues
- hausse du taux de remboursement de la TVA (16.404%) aux collectivités qui investissent
- soutien à la trésorerie avec la possibilité offerte par la Caisse des Dépôts et Consignations de préfinancer le fond de compensation de la tva.

Le gouvernement renforce en 2016 son soutien à l'investissement public des communes et des intercommunalités en mettant en place un fonds doté d'un milliard d'euros pour accompagner les projets, et notamment les projets de rénovation thermique et le développement des villes et villages de moins de 50000 habitants.

Le gouvernement a décidé d'élargir le FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics.

Il est important de préciser que la part des administrations publiques locales dans la dette globale est de l'ordre de 10%, tout en précisant qu'elle peut être qualifiée, en règle générale de « saine et assumée » dans la mesure où les collectivités respectent le principe de l'équilibre budgétaire et ne recourent à l'emprunt que pour financer leurs investissements. Cependant, cette dette des collectivités territoriales devient critique lorsqu'elle rejoint voire dépasse les capacités d'autofinancement de ces collectivités, ce qui est malheureusement le cas à Bédarrides.

***La Cour des comptes rappelle à cet objectif, l'ensemble des organismes publics.***

### **3 Contexte communal**

L'analyse rétrospective de la « santé » financière de la commune constitue un préalable indispensable avant de se projeter sur les perspectives offertes tant en exploitation qu'en matière patrimoniale. En effet la structure du budget d'une année et les perspectives financières à moyen terme ne sont jamais déconnectées des budgets antérieurs et doivent intégrer les héritages légués du passé, qu'ils soient positifs ou surtout négatifs.

#### ***La situation financière de BEDARRIDES année 2015***

Après la prise en compte en mars 2014 d'une situation financière extrêmement délicate, héritage de 6 années d'investissement boulimiques et de dépenses de fonctionnement augmentant plus fortement que les recettes, l'exercice 2015, comme de celui de 2014, a été consacré à terminer les investissements engagés et à la recherche de manœuvres par l'optimisation des coûts : analyse et renégociation de contrats (ex : téléphone, EDF, informatique.....) et à la réduction des dépenses superflues.

**En 2015, les dépenses de fonctionnement ont progressées de 0.95%** (hors réalisation de la vente de la presqu'île), en 2014 les dépenses avaient diminué de -3.83% par rapport à 2013.

**En 2015, les recettes de fonctionnement ont progressées de 4.32%** ((hors réalisation de la vente de la presqu'île), en 2014 les recettes avaient augmenté de 2.45% par rapport en 2013.

***Les dépenses réalisées en section d'investissement s'élèvent à 1 096 157.77€***

***Dont les dépenses réelles = 594 963.51€***

- Remboursement du capital 247455.35€ (total Annuité des emprunts = 426 962.25€)
- Eglise = 20 851.00€
- Achat matériel services techniques = 13 597.00€

- Achat camion volé= 24 000.00€
- Salle du 4 septembre = 197 286.00€ (dont 148 977.40€ de travaux régies)
- Frais d'études et de logiciels = 31 763.74€
- Divers travaux = 60 010.00€ (Écoles, informatique, isolation, divers bâtiments, cimetière, crèche, cma...etc.)

*Pour les dépenses de fonctionnement*, notre travail de gestionnaire rigoureux a continué, conformément aux conseils de Mr le Préfet et de Mme la comptable public.

**Dépenses 2015 : 5141 695.80€ - 623 599.82€(c/675 opération d'ordre)= 4 518 095.98€**

- Les dépenses à caractère général sont restées stables :  
Certains postes ont diminués = fournitures d'entretien, combustibles, alimentation, autres fournitures et matières, contrat et services, maintenance, documentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications.  
D'autres postes ont augmentés = eau, électricité, travaux bâtiments, matériel roulant, prime d'assurance, autres frais divers, locations mobilières
- Les dépenses de personnel sont en augmentation de 5.18% soit 128 104.00€, compte tenu des départs à la retraite, du compte épargne temps, des congés et heures supplémentaires dues cela a nécessité l'embauche de personnel de remplacement d'où un tuilage important pendant plusieurs mois.  
Il a fallu également remplacer par des contractuels les nombreux congés de maladie ordinaire, de longue maladie et accidents du travail.
- Charges financières = **179506.90€** soit 1 770.72 en moins par rapport à 2014
- Indemnités des élus = - **4589.36€** soit **-4.93%** je vous rappelle que si le nombre d'élus rémunérés a augmenté, **l'enveloppe globale a diminué de - 31 103.50€ soit 26%**  
La part de Mr le Maire et de ses adjoints ayant été diminuée de presque la moitié.  
Les élus ne se font pas rembourser leurs frais de déplacement, ni frais de bouche ou de représentation.

*Les recettes de fonctionnement* 2015 s'élèvent à la somme de **5 781 667.07€** dont **891 840.68€** au chapitre 77 de recettes exceptionnelles, soit **4 889 826.39€** hors c/77

- Recettes ventes de produits et services c/70 = 320 524.61€ soit - 6.16% en moins
- Recettes fiscales et taxes diverses c/73 = 2 740 969.37€ soit 8.08% en plus
- Dotations et participation c/74 = 1 389 166.28€ soit -2.89% en moins dont 156 612€ de DGF en moins et FPIC encaissé en 2015 = 70 271.39€
- Recettes exceptionnelles c/77 = 891 840.68€ encaissement du chèque de la vente de la presqu'île et encaissement du chèque de la SMACL correspondant à la transaction signée pour la dépollution du site Canissimo

*Les recettes d'investissement* 2015 s'élèvent à la somme de **1 982 872.12€**

**Les recettes réelles d'investissement = 1 062 146.96€**

- Recettes FCTVA c/10= 46 423€
- Taxe d'aménagement et TLE c/10 = 46 067.03€
- Subventions du département c/13 = 233 682.00€
- Subvention région c/13 = 84 174.81€
- Subvention autre c/13 = 1 029.15€
- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement c/1068 = 650 770.97€

détermination des résultats de l'exercice 2015 commune de Bédarrides

collectivité et  
budget :  
exercice  
budgétaire :

Commune de Bédarrides

2015

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>  (mandats et titres)	section de fonctionnement	5 141 695,80	5 781 667,07	639 971, 27
		A	G	G-A
	section d'investissement	1 096 157,77	1 982 872,12	886 714,35
		B	H	H-B
	<i>total :</i>	6 237 853,57	7 764 539,19	1 526 685.62

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	report en section de fonctionnement (002)	0,00	874 877,42	874 877,42 ,
		C	I	
	report en section d'investissement (001)	204 101,98	0,00	-204 101,98
		D	J	

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	6 441 955,55	8 639 416,61	2 197 461,06
	P=A+B+C+D	Q=G+H+I+J	=Q-P

<b>RESTES A REALISER</b>	section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
		E	K	=K-E
<b>A REPORTER EN N+1</b>	section d'investissement	117 148,14	0,00	-117 148,14
		F	L	=L-F
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	117 148,14	0,00	-117 148,14
		=E+F	=K+L	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	section de fonctionnement	5 141 695,80	6 656 544,49	
		=A+C+E	=G+I+K	
	section d'investissement	1 417 407,89	1 982 872,12	
		=B+D+F	=H+J+L	
	TOTAL CUMULE	6 559 103,69	8 639 416,61	2 080 312, 92
		X=A+B+C+D+E+F	Y=G+H+I+J+K+L	Z=Y-X

## Résultats de l'exercice :

Solde de clôture de fonctionnement (G+I-A-C) :	<b>1 514 848,69</b>
Solde de clôture d'investissement (H+J-B-D) :	<b>682 612,37</b>
Excédent (>0) ou besoin (<0) de financement :	<b>565 464,23</b>
(= solde de clôture d'investissement + L - F)	
<b>résultat global</b> (Z = total recettes – total dépenses) :	<b>2 080 312,92</b>
recettes totales de fonctionnement (G+I):	6 656 544,49
résultat global / recettes totales de fonctionnement en % (=Z / (G+I)) :	<b>31,25%</b>

## Rappel du résultat 2014

Le résultat de fonctionnement 2014	= +	218 397,00€	
Excédent reporté	= +	1 307 251,39€	<b>excédent total =+ 1 525 648,39€</b>
Le résultat d'investissement 2014	= +	238 602,76€	
Déficit reporté	= -	442 704,76€	<b>déficit total = - 204 101,98€</b>

**Résultat global =1 321 546.41€**

De manière à illustrer objectivement ce constat, une analyse comparative peut être réalisée avec les chiffres de notre collectivité tirés des **données officialisées par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et (issues des comptes administratifs) au 31/12/2015.**

<i>Chiffres clés</i> <i>Commune de Bédarrides</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2013</i>	<i>Exercice 2015</i> <i>(prévisions CA)</i>
Produits de fonctionnement réels	4 293 882	4 535 624	5 384 439
Charges de fonctionnement réelles	3 864 820	4 382 498	4 324 937
Résultat comptable	318 657	-72 618	639 971
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement	429 062	153 125	565 464
Excédent brut de fonctionnement	170 216	295 458	639 971
Dépenses totales d'investissement	1 256 487	1 974 797	1 096 158
Dont dépenses d'équipement	880 252	1 750 045	594 963
Dont remboursement capital dette	57 268	212 679	247 455
CAF nette	371 793	-59 554	812 047
Encours de dette	426 187	4 402 895	4 209 596
Annuité de la dette	76 020	395 685	426 962
Fonds de roulement	1 251 518	864 547	1 526 685

Au-delà du présent constat, la Commune se doit d'afficher sa volonté d'avancer dans le sens du redressement. C'est précisément l'objet du DOB.

Résultat global qui est à souligner puisque les dépenses et les recettes 2015 ont pu être réalisées **“sans recours à l'emprunt, ni augmentation des impôts!”**

***Les PROJETS pour 2016***

**Dettes de la commune de Bédarrides 2015/ 2020**

2015	dettes = 4 456 987.12€	annuité = 423 299.74€
2016	dettes = 4 209 596.20 €	annuité = 414 130.58€
2017	dettes = 3 962 650.60€	annuité = 452 354.99€
2018	dettes = 3 667 334.94€	annuité = 439 185.01€
2019	dettes = 3 373 532.10€	annuité = 437 284.22€
2020	dettes = 3 069 830.35€	annuité = 435 552.79€

Les emprunts ont été réalisés avec des échéances de remboursement allant de 20 à 25 ans, l'emprunt souscrit en 2013 se termine en 2040 !!!!

**Fiscalité 2016**

La commune a souhaité maintenir à l'identique la fiscalité de la commune pour cette année et les années à venir si possible.

Ce choix est courageux dans un contexte où de nombreuses collectivités s'orientent pour 2016 vers une hausse des impôts locaux.

**Projets 2016 de la commune de Bédarrides**

Comme indiqué précédemment dans un contexte général et communal particulièrement difficile la capacité d'autofinancement de la commune de Bédarrides s'est améliorée depuis 2013, mais les mesures de réduction des dépenses de fonctionnement doivent se poursuivre en 2016 et ce jusqu'au terme du présent mandat pour rétablir une situation viable et permettre la réalisation des investissements nécessaires au développement de la commune.

Les projets 2016 vous sont présentés ci-après et le débat est ouvert ce soir en Conseil Municipal.

Parmi ces projets, la mise en place de la mutualisation de plusieurs de nos services avec l'intercommunalité générera une économie d'argent mais aussi de temps et de personnel, tout en valorisant le travail de tous. (mutualisation qui prit du retard suite à des problèmes financiers de la CCPRO)

Malgré les perspectives assez difficiles, notamment d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement de la commune au service des habitants. L'essor du secteur économique, de celui de l'emploi, un niveau de qualité important des services publics, la tranquillité publique, l'accès aux droits fondamentaux, le renforcement de la démocratie locale, la préservation de notre environnement figurent parmi nos priorités. Mais voyons thématique par thématique quelles sont nos possibilités et projets...

• ***Culture***

Nous continuerons à mettre l'accent sur la culture en 2016 et celle-ci s'exportera hors des frontières. Un calendrier des rendez-vous culturels a été mis en place et sera publié sur le prochain bulletin : Week-end consacré à l'eau dans le cadre de l'opération nationale rivières propres, journée culture Italienne, journée culture Brésilienne, journée culture Burkina Fasso. La photo d'art et la peinture contemporaine seront également mises à l'honneur au cours de cette année 2016, avec des photos et des œuvres d'art très contemporaines ou plus anciennes. Les soirées Jazz, qui ont rassemblé plus de



200 personnes chez différents vigneron Bédarridais en 2014 et 2015, ainsi que les concerts, ces soirées seront reconduites au mois de juillet 2016, activités également au travers de la bibliothèque et la Maison des jeunes

**Budget de dépenses prévues en fonctionnement pour la culture = 22 000€.**

- *Festivités*

En matière de manifestations, les animations seront recentrées à destination de notre jeunesse, dans un premier temps, avec l'organisation d'une grande fête en mai prochain.

La fête votive aura lieu du vendredi 29/07 au lundi 01/08 le programme d'animations sera dévoilé dans le 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.

La fête de la musique, le concours des jardins fleuris, le concours des vitrines, le concours des crèches, les séances de Cinéval, tout cela sera organisé dans le cadre des festivités

Le montant des **dépenses de fonctionnement prévues pour les festivités est de 34 000€**

Une soirée festive sera rajoutée en septembre, si possible, le **montant prévu est de 7 500€.**

- *Communication*

En matière de communication, l'année 2016 prévoit d'éditer 3 revues municipales qui ont pour objectif, à travers une lecture lisible, d'informer tous les Bédarridais de manière objective, de faire connaître les talents de notre village, ses associations, son tissu économique et d'informer également sur les actions mises en place par la majorité municipale.

Le site internet a été refait et en complète adéquation avec le bulletin pour mieux répondre aux attentes des Bédarridais et des internautes. Vous pouvez suivre en direct l'actualité sur la page Facebook.

Cette interface vivante et épurée propose des services en lignes, des contenus municipaux mis à jour en temps réel. En 2016, les efforts seront poursuivis, améliorés et augmentés, la communication étant un vecteur important entre les Bédarridais et les élus.

**Budget dépenses prévues = 5 000€ en fonctionnement et 5 869€ en investissement**

- *Associations*

Nous poursuivrons notre engagement en faveur des associations qui se sont d'ailleurs très fortement mobilisées cette année, nombre d'entre elles ont répondu présentes aux rendez-vous donnés par la municipalité aux Bédarridaises et aux Bédarridais. Merci à tous !

Nous avons régularisé la situation de toutes les associations qui occupent des locaux communaux pour lesquelles des conventions ont été rédigées et signées afin de garantir pour tous une plus grande sécurité juridique, ce qui n'était pas le cas pour bon nombre d'associations jusqu'à lors.

Et, nous serons, bien entendu, toujours présents à leurs côtés pour les accompagner dans les diverses manifestations tendant à animer le village.

**Budget fonctionnement c/6574 dépenses 2015= 174 438.55€, en 2016 il ne pourra pas être dépensé plus.**

- *Au chapitre des Parcs et Jardins :*

Un planning d'entretien courant des espaces verts a été établi pour tous les parcs avec nouvelles plantations et réaménagements des sols quand nécessaire, le réaménagement de l'extérieur de l'espace jeune, l'embellissement du village, un soin tout particulier sera accordé au Parc Daillan.

**Dépense prévues en investissement et fonctionnement pour espaces verts = 25 500€**



- **Travaux services techniques :**

L'action de la commune s'illustre également avec les services techniques.

La marque que nous voulons laisser dans l'histoire de la commune, moins que celle de grands travaux dispendieux aux coûts non-maîtrisés et financés par un endettement massif, est celle d'une gestion saine, en fonction des besoins réels de la population et non ceux supposés par des élus peu responsables.

C'est ainsi que nous avons réorienté notre programme de travaux, **ceux du quotidien**, que l'on ne voit pas à grands renforts de grues gigantesques et d'engins monumentaux, vers des domaines qui intéressent directement les habitants de notre village.

Nous préparons notre budget qui sera voté en mars. Le contexte est délicat, vous le savez, compte-tenu du lourd passif dont nous avons hérité mais cela n'atténue pas notre volonté d'être à l'écoute et au service des Bédarridais.

Nous allons effectuer les aménagements structurels nécessaires à la mise à disposition des locaux communaux dans des conditions optimales pour le confort et la sécurité des usagers aussi bien des services municipaux que ceux des associations, sans oublier nos enfants et leurs enseignants, aux écoles.

Pour 2016 ce sera **essentiellement des travaux de réfection et remise en état du patrimoine** de Bédarrides: Bâtiments, Mairie, Ecoles, Salle polyvalente, Stades, Foyer 3<sup>ème</sup> âge, CMA, Espace jeunes, Crèche, etc.....

- **dépenses 2016 de fonctionnement = 200 000.00€**

- **dépenses 2016 d'investissement = 67 000.00€ et les travaux régies qui sont évalués à 160 000.00€.**

Les travaux pour la **salle du 04 Septembre** sont en cours d'achèvement, il convient de rajouter en **dépense d'investissement une somme de 35 000.00€** pour les derniers achats de mobilier.

Sachant qu'il faudra **installer la climatisation non prévue à ce jour**, un devis va être demandé et en fonction du montant elle sera installée cette année ou l'année prochaine !!!

La voirie est également un domaine dans lequel nous faisons preuve d'un niveau d'exigence maximal auprès de la CCPRO. Nous sommes vigilants sur la qualité des travaux exécutés à Bédarrides.

Le programme d'investissement des travaux a été élaboré avec la CCPRO sachant que l'enveloppe allouée en **2016 est de 124 000.00 €** dont 50% à la charge de la Commune. (soit 62 000€)

L'AC (allocation compensatrice) a été réévaluée = **182 000€** (au lieu de 120 000€ qui correspondait à l'AC + DSC + le fond de concours) lors de la CLETC du 15/02/2016 pour permettre à notre commune de faire des travaux, ce complément de 62 000€ provient de la solidarité intercommunale qui se matérialise par un prélèvement à hauteur de plus d'un million d'euros sur la richesse de leur territoire, réparti en faveur des communes les moins bien dotées.

Il faut savoir que notre dette dans la CCPRO est importante, nos ressources faibles, et nous sommes à ce jour débiteur.

La coopération et la mutualisation des moyens qui nous permettent d'optimiser le service rendu à la population sont des principes que nous mettons également en avant avec le Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux et la SDEI avec lesquels nous avons repris l'ensemble des branchements Plomb (*il n'y en a plus un sur la commune*). Le traitement des eaux parasitaires qui génèrent des interférences avec les eaux usées a été effectué sous notre contrôle et nous concrétiserons la finalisation du réseau du tout-à-l'égout comme nous renforcerons le réseau d'assainissement pluvial, à l'image de ce que nous avons réalisé au Dojo.

L'agrandissement de la station d'épuration a été programmé par le SMERRV lors du DOB 2016, et les travaux qui permettraient un assainissement collectif pour les nouveaux quartiers, devraient débuter en 2018.

En ce qui concerne l'électrification, nous avons obtenu, avec le Syndicat d'Électrification Vauclusien, la reconnaissance de notre statut de commune péri-urbaine, ce qui nous permet d'avoir accès à des financements supplémentaires pour l'enfouissement de l'éclairage public que nous allons étendre sur les secteurs qui le nécessitent. (Enveloppe **2016= 180 000€**)

- **Urbanisme :**

Comme avec l'ensemble des élus, nous veillons au quotidien à la préservation des intérêts de la commune dans le secteur de l'urbanisme, secteur fortement impacté par toutes sortes de normes et de lois. Sans vous assommer avec les acronymes qui font florès en la matière, sachez que nous effectuons un travail de fourmi pour être présents, dès l'élaboration de ces normes.

C'est ainsi que nous entretenons avec nos parlementaires, par l'intermédiaire de l'Association des Maires, des relations étroites. Ce sont eux qui peuvent amender les lois DUFLOT et ALUR.

Nous participons très activement à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de vie d'Avignon) et du PLH (Programme Local de l'Habitat de la CCPRO) avec notre Communauté de Commune des pays de Rhône et Ouvèze. Bref, vous l'aurez compris, dès notre élection, notre volonté politique a été de travailler en concertation et en participation active avec nos partenaires institutionnels et citoyens.

Nous avons lancé en 2015 la modification n°4 du PLU, modification qui permettra l'ouverture d'une zone économique d'un peu moins de 10 hectares desservie par le rond-point de la Malautière, rond-point qui devrait être terminé à l'automne prochain et ce qui permettra de réaliser une zone artisanale, nous avons déjà de multiples contacts.

La révision du PLU nous est, de toutes les manières, imposée par l'Etat et doit s'achever en 2017, ce qui nous permettrait de recueillir du foncier, qui nous manque cruellement, les Bédarridaïens seront associés à ces modifications.

***Dépenses d'investissement à prévoir 2016= 59 034 € pour la révision du PLU***

Le marché a été passé avec PM Consultants

Il est à noter que le projet de schéma de mutualisation avec la CCPRO nous a permis d'économiser 15.000.00 €, somme initialement prévue pour l'acquisition d'un progiciel afin d'assurer l'instruction des autorisations du droit des sols et pallier le désengagement de l'État et de la DDT de Vaucluse en la matière.

La Commune de Sorgues – équipée d'un tel logiciel métier – a mis à disposition cet outil au profit de l'Intercommunalité.

Pour le site de CANISSIMO le problème se pose toujours suite à l'incendie du 14/01/2015.

Il existe un problème de pollution à l'amiante dû à l'effondrement des toits en éverite. Si cette pollution n'est pas dangereuse pour la santé, elle impose un nettoyage spécifique de la zone.

Grâce à de multiples rencontres avec la SMACL, notre assurance, qui a accepté de participer à la dépollution pour un **montant transactionnel de 500 000.00€**. Ce qui n'était pas gagné d'avance compte tenu des relations antérieures avec cette mutuelle. Il nous faut maintenant récupérer le budget du mandataire qui est responsable de la dépollution extérieur aux hydrocarbures, en espérant débuter les travaux cette année :

**Site CANISSIMO dépenses d'investissement budget 2016 = 500 000.00€**

Une décision modificative sera votée dès que nous aurons des éléments nouveaux.

Quant au projet final, il est pour l'instant difficile d'en avoir une idée précise en fonction de la possibilité de maintenir ou pas les structures.

Comme nous l'avions prévu l'année dernière, une zone d'activité agro-alimentaire est en voie d'installation à la partie nord de l'usine. Il s'agit d'entreprises privées dont la marge de progression semble importante.

En ce qui concerne l'EHPAD, il devrait ouvrir ses portes au mois de Mai.

Nous avons un double projet pour la reconversion de l'EHPAD du centre-ville :

- Une partie serait rachetée par Grand Delta Habitat pour réaliser 18 logements sociaux, ils engageraient 1.2 millions d'euros. Les travaux devraient commencer en septembre 2016. Nous sommes d'ores et déjà convenus avec le bailleur de la typologie de logements adaptée à la population du village
- L'autre partie, propre à l'EHPAD devrait être rachetée par un acquéreur privé pour réaliser 15 appartements qui seraient mis à la vente, avec un investissement de plus de 1.4 millions d'euros, à condition de résoudre le problème du stationnement.

Grand Deltat Habitat devrait reprendre aussi les travaux de la maison du Dr Lanzalavi qui était en suspend depuis bientôt 2 ans avec à la clé la création de 3 nouveaux logements.

#### • *Sécurité et tranquillité publique :*

En ce qui concerne la police municipale, notre action va principalement avoir pour but de restructurer en qualité et en quantité les caméras de vidéo-protection ce qui représente une **dépense d'investissement de 40 000€** avec le renouvellement des gilets pare-balles.

Nous prévoyons également la mise en place de postes radio UHF qui permettront de sécuriser les transmissions entre agents tout en économisant sur les abonnements des portables et nous procéderons à la sonorisation du véhicule police, soit **une dépense d'investissement de près de 5 400€**

Ces dépenses devraient être subventionnées à hauteur de 50 % par le FIPD.

#### • *Lutte contre les inondations*

En 2015, beaucoup d'actions ont été menées et d'autres initiées tant du point de vue administratif que du point de vue terrain ; les deux étant souvent complémentaires.

- L'inspection de toutes les pompes et les vannes de notre commune
- La mise à jour des documents les concernant (Liste ; Plan communal de Sauvegarde)
- Élaboration d'un plan de situation et mise à jour des repérages pour chaque équipement (pompes et vannes), en collaboration avec la CCPRO.

Concrètement, sur la commune de Bédarrides, les travaux sur l'Ouvèze ont débutés début 2016, par le nettoyage des berges à partir du pont Roman et sur environ 2 kms.

**Des travaux seront faits en octobre 2016 sur l'Ouvèze** (du chemin d'Avignon jusqu'au pont de l'autoroute) nettoyage des berges, élagages des arbres...

Des travaux d'entretien et de nettoyage de la Contre Seille ont été réalisés en 2015 par le SMOP.

Le contrat de rivière et le PAPI (Projet d'Aménagement et Prévention des Inondations) Ouvèze Provençale a été vu par la Commission Mixte des Inondations à Paris le jeudi 11 Février 2016, le rapport de cette commission devrait nous parvenir rapidement, afin de pouvoir lancer les études et

débuter les travaux. Si cela est accordé, l'Etat devrait participer pour 4 millions d'euros sur les 12 Millions d'euros du projet.

Pour faire simple, ce projet est construit autour des 5 volets suivants :

- Préservation et amélioration qualitative des eaux.
- Préservation et restauration des milieux aquatiques.
- Gestion risque inondation.
- Gestion de la ressource eau.
- Gouvernance de l'eau.

Pour le volet inondation, le contrat de rivière et PAPI prévoient 3 actions principales sur la commune de Bédarrides pour la Seille :

- La réalisation de bassins d'écroulements des crues de la Seille (au nombre de 4) (7,3 M€).
- Amélioration du fonctionnement global de la Seille et de la Contre-Seille (650 k€).
- Diagnostiquer et conforter le Contre-Seille (50k€)

### ***SYNTHÈSE DE NOTRE PROJET DE BUDGET 2016***

#### **Pour L'INVESTISSEMENT**

<b><i>Prévisions de Dépenses :</i></b>	Dépenses prévues pour 2016	=	260 871.10€
	Dépenses nouvelles à prévoir	=	77 426.84€
	Capital de la dette à payer en 2015	=	246 819,19€
	Salle du 4 septembre (restes à réaliser	=	22 146.72€
	Et nouvelles dépenses)	=	35 000.00€
	Site CANISSIMO	=	500 000.00€
	<b>Total dépenses</b>	<b>=</b>	<b>1 142 263.05€</b>
<b><i>Recettes attendues :</i></b>	Taxe d'Aménagement (TA)	=	45 000,00€
	FCTVA	=	50 000,00€
	Subvention CG 84 (Contractualisation 2016)	=	85 600,00€
	Subvention député	=	12 000.00€
	Dotations aux Amortissements	=	210 391.48€
	Diverses cession Ch/ 024	=	56 660.00€
	<b>Excédent d'investissement</b>	<b>=</b>	<b>682 612.37€</b>
	Prélèvement Section Fonctionnement	=	0.00€
	<b>Total recettes</b>	<b>=</b>	<b>1 142 263.05€</b>

Nous précisons que, cette année, les recettes d'investissement et l'excédent d'investissement 2015 reporté, vont permettre **d'autofinancer les dépenses d'investissement !**

La situation financière de la commune s'est améliorée à compter de 2016. La dette diminue alors que jusqu'à ce jour elle augmentait régulièrement. Le taux d'endettement se situe au 01/01/2016 à 802€ par habitant, il était de 849€ par habitant en 2015.

**En ne recourant plus à l'emprunt**, nous mettrons fin à une situation devenue critique et difficilement soutenable pour le budget de la commune :

- l'annuité d'emprunt en 2013 était égale à **392 270,89€** ;
- en 2014, elle est passée à **410 612,36€** ;
- pour atteindre **423 576,04€** en 2015, à cause d'un dernier emprunt souscrit en début d'année 2014, à la veille de la fin du mandat précédent !
- En 2016 l'annuité est égale à **414 130.58€**.

## FONCTIONNEMENT

### **Pour les dépenses de fonctionnement,**

Le contrôle de gestion effectué pendant neuf mois en 2014 et toute l'année 2015 a permis une réduction des dépenses courantes.

L'objectif de cette rigueur budgétaire est, bien entendu, de retrouver une capacité d'autofinancement (CAF) qui nous fait cruellement défaut pour le financement de nos projets.

Une satisfaction pour cette deuxième année de mandat : nous avons retrouvé en 2016, une nette amélioration de notre capacité d'autofinancement = + 812 047€, après avoir basculé en négatif en 2013= - 59 554€

Voici, en quelques chiffres, nos orientations prévisionnelles :

### **Chapitre 11 : Charges à caractère général**

2013= 1 049 175,62€      2015= 889 935.79€  
**soit une économie de 159 239.83€ (15.17%)**

Les charges à caractère général représentent 20.57% des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2016, sur ce chapitre, une renégociation est en cours pour les communications téléphoniques. Un marché avec l'UGAP et les communes de l'intercommunalité va être signé pour les mobiles ce qui va générer une économie de 90%.

Un marché a été passé avec la Sté ITSICOM, début février 2016, pour la téléphonie fixe et l'informatique qui devrait permettre une économie de 50%.

Un marché vient également d'être passé avec les fournisseurs d'énergie, le 10/02/2016, pour négocier et maintenir les tarifs pendant 3 ans avec une économie de 20 000 € par an soit 60 000€.

Pour mémoire, le compte 6262 (frais de télécommunications) qui représentait 26 884,94 € en 2007 n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2015 pour atteindre 42 472.18€ soit **+57.97% en 7 ans !**

**Pour 2016 les dépenses prévues = 991 000.00€, des travaux importants d'entretien devraient être faits sur les bâtiments, les voies et jardins.**

### **Chapitre 12 : Charges du Personnel**

2013 = 2 515 215,39€  
2015 = 2 596 766.76€  
**soit une augmentation de 81 551.37€ (3.24%)**

Les charges du personnel représentent 60.04% des dépenses réelles de fonctionnement ;

En 2016, la municipalité garde sa perspective de voir diminuer coûte que coûte ses charges de personnel, en renforçant la gestion provisionnelle des emplois et des compétences, en améliorant la formation individuelle, en réorganisant les services pour plus d'efficacité, en mutualisant avec l'intercommunalité, en ne pas remplaçant les départs à la retraite et en une meilleure anticipation du glissement vieillesse – technicité.

**Pour 2016 la dépense prévue est de 2 895 427.00€** compte tenu des longues maladies et tuilages des départs en retraite.

### ***Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante***

2013 = 644 980.59€

2015 = 623 630.18€

**soit une économie = 21 350.41€ = 3.31%**

Dans ce chapitre, au compte 6531, figurent les indemnités des élus qui ont été réduites par l'actuelle municipalité et pour lesquelles **une économie de 31 103.50 € soit 26% a été réalisée**

Nous vous rappelons que nous avons voté une réduction de nos indemnités et que nous maintiendrons, durant le mandat, notre effort contributif à l'assainissement des finances locales.

**En 2016 dépenses prévue = 626 206.63€,** mais nous n'avons pas encore le montant exact de toutes les participations

### ***Chapitre 66 : Charges financières***

2013= 181 277,62€

2015= 179 506.90€

soit une progression de 1%

**En 2016, les intérêts à payer s'élèveront désormais à 167 179.75 €.**

Rappel : le dernier emprunt contracté au 31/12/2013 par l'ancienne municipalité a été réalisé en janvier 2014 pour un montant de 253 000,00€ sur une durée de 25 ans.

Il était temps que cette inflation d'endettement cesse et que nous amorcions une décreue des charges de nos emprunts ! Le Préfet et la DGFIP nous l'ont amèrement rappelé, nos capacités de remboursement avaient atteint leur limite. En clair, nous sommes en surendettement !

### ***Pour les recettes de fonctionnement,***

Celles-ci ont progressées de 4.32% en 2015.

Pour 2016, les dotations de l'État vont encore baisser de 5% (*chiffre officiel non connu à ce jour*), alors que le produit des impôts devrait être supérieur à celui de 2015 car le coefficient de revalorisation des valeurs locatives, prévu par la loi de finances 2015, est de 1,00 faisant ainsi mécaniquement augmenter les bases sur lesquelles sont calculées les taxes foncières et d'habitation.

Les habitations nouvelles ou rénovées vont générer également des recettes supplémentaires.

Pour 2016 nous n'avons pas reçu l'état FDL avec les notifications du produit attendu.

Les produits des services ont été revus légèrement à la hausse.

### ***Chapitre 70 : Produits des services***

2013 = 308 850,07 €

2015 = 320 524.61 €

**soit une recette supplémentaire de 11 674.54 € (3.78%)**

**Recette attendue pour 2016= 320 000.00€**

### *Chapitre 73 : Impôts et taxes*

2013 = 2 395 127,93 €

2015 = 2 740 969,37 €

soit une recette supplémentaire de 345 841.44 € (14.43%)

Les taux communaux n'ont pas été augmentés mais la valeur locative est réévaluée chaque année suivant un coefficient voté dans la Loi de Finances et quelques impositions supplémentaires ont été instituées par l'État, notamment avec la suppression de certaines exonérations !!!

**En 2016 les taux seront votés à l'identique**

**A ce jour nous n'avons pas reçu la notification du produit attendu .pour 2016 qui devrait être supérieur à 2 800 000.00€**

### *Chapitre 74 : Dotations et participations*

2013= 1 572 445,45 €

2015= 1 389 166.28 €

soit une recette en diminution de 183 279.17 € (- 11.65%)

**Pas de chiffrage reçu à ce jour pour 2016 le montant devrait être inférieur à 2015**

**De 10% soit une recette de 1 251 000.00€**

### *Chapitre 75 Autres produits de gestion courante*

2013= 26 750,00 €

2015 = 32 632,24€

soit une recette supplémentaire de 5882.24 € (21.98%)

**La recette au c/75 devrait être inférieure puisqu'il n'y a plus le loyer de la Presqu'île, recette à prévoir = 20 157€**

### *Chapitre 77 Produits exceptionnels*

2013 = 47 710,20 €

2015 = 891 840.68 €

soit une recette supplémentaire de 844 130.68€

**N'ayant pas tous les chiffres, il est difficile d'établir une synthèse pour le budget de fonctionnement de l'année 2016**

**Recettes attendues 2016 = 4 391 157.00€**

**Excédent de fonctionnement reporté = 1 514 848.69€ total recettes = 5 906 005.69€**

**Dépenses prévues 2016 = 4 679 813.3**

**Amortissements 2016 = 193 000.00€ total dépenses= 4 872 813.38€**

**Réserve = 1 033 192.31€**

### *Le fonds de roulement*

**Le fonds de roulement 2008= 1 251 518.00€**



*Le fonds de roulement 2013= 894 547.00€*

*Le fonds de roulement 2014= 1 321 546.00€*

*Le fonds de roulement 2015= 1 526 685.00€*

Malgré la baisse des dotations qui devrait continuer en 2016. Ce fonds de roulement n'est pas un trésor de guerre mais représente simplement la trésorerie nécessaire à couvrir nos dépenses globales.

**De 864 547.00 € en 2013, il est passé à 1 526 685.00 € en 2015 soit +76.58%** et il nous permet désormais d'envisager d'autofinancer nos dépenses d'investissement, **sans avoir recours à l'emprunt, ni augmenter les impôts locaux, pour la durée restante du mandat 2016/2020.**

Nous sommes conscients que notre commune connaissait depuis quelques années une situation financière très délicate minorant nos capacités d'actions.

Cela nous oblige, nous, Élus désormais en responsabilité, à rectifier le sens de sa trajectoire budgétaire courante pour la rétablir et la réorienter vers un sens progressiste.

Cet effort sera poursuivi et nous ne le relâcherons pas jusqu'en 2020, tout ceci en préservant les capacités financières des générations futures mais en arrêtant d'accroître, en ce qui nous concerne, la pression sur les ménages fiscaux.

Cette présentation des orientations budgétaires pour l'année 2016 étant faite, il est désormais temps d'en débattre lors de la séance du conseil municipal organisée à cet effet...